

Appels à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Syndicat Mixte du Port de Dieppe, 24 quai du Carénage, CS 40213, 76201 DIEPPE Cedex,
Tél. : 02-35-06-86-56, Fax : 02-35-84-86-93, Site Internet : www.portdedieppe.fr,
Mail : syndicatmixte@portdedieppe.fr

Annonce BOAMP : 18-21008

Objet du marché :

Réaménagement des locaux modulaires du service « lamanage » du Terminal Transmanche

Type de marché :

Marché public de travaux passé selon la procédure adaptée ouverte en application de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Critères d'attribution :

- Prix des prestations : 60 %
- Valeur technique : 40 %
 - ✓ Moyens humains (identifications et qualifications des intervenants) dédiés au marché : 10
 - ✓ Moyens techniques dédiés au marché : 10
 - ✓ Méthodologie pour l'exécution des travaux dédiée au marché (exemple d'organisation et suivi de chantier, démarche sécurité et qualité : 20

Les critères sont pondérés.

Adresse où l'on peut retirer le dossier de consultation (demande écrite) :

Syndicat Mixte du Port de Dieppe, 24 quai du Carénage, CS 40213, 76201 DIEPPE Cedex,
Tél. : 02-35-06-86-56, Fax : 02-35-84-86-93, Mail : syndicatmixte@portdedieppe.fr

Renseignements techniques :

Philippe BEAUFILS

pbeaufils@portdedieppe.fr

02.35.06.86.24

Date de mise en ligne sur le site internet :

07 mars 2018

Date limite de réception des candidatures :

28 mars 2018 à 15 h.

Adresse où les offres doivent être transmises :

Syndicat Mixte du Port de Dieppe - 24 quai du Carénage - CS 40213 - 76201 DIEPPE Cedex.

Elles devront être remises contre récépissé à l'adresse ci-dessus ou envoyées par la poste, sous pli recommandé avec avis de réception.

L'enveloppe extérieure portera la mention «**OFFRE POUR REAMENAGEMENT DES LOCAUX MODULAIRES DU SERVICE « LAMANAGE » DU TERMINAL TRANSMANCHE » - NE PAS OUVRIR**».

Date d'envoi de l'avis :

07 mars 2018